

Saint-Malo
Agglomération

Bretagne
Romantique
COMMUNAUTÉ DE COOPÉRATION



Coopération entre les Communautés du pays de Saint-Malo

MISSIONS ET ACTIONS MUTUALISÉES

BILAN 2024



www.pays-stmalo.fr

Les domaines de coopération

ENTRE LES COMMUNAUTÉS DU PAYS DE SAINT-MALO

*Des domaines de coopération et d'actions multiples,
protéiformes et transversaux.*

AMÉNAGEMENT

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Planification stratégique
Accompagnement des communes - Observatoire du territoire
Aménagement commercial - Plan de gestion UNESCO - Documents d'urbanisme

SANTÉ

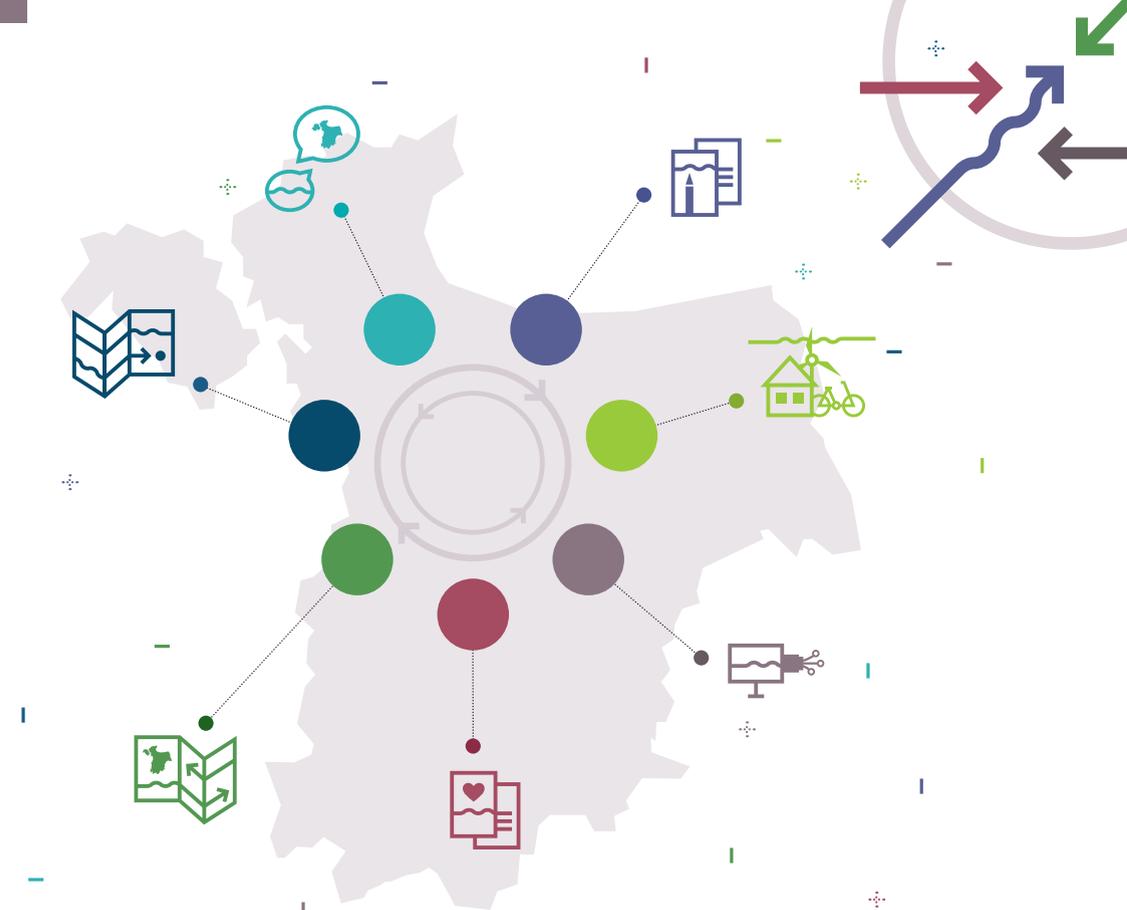
Prévention - Environnement - Vivre Ensemble - Comportements - Sport santé
Accès aux soins - Liens de proximité - Santé Mentale

TRANSITIONS

Habitat performant - Rénovation énergétique - Énergies renouvelables - Covoiturage
Mobilités durables - Stratégie mobilité - Intermodalité et multimodalité

MER & LITTORAL

FEAMPA, Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture
Filières pêche et aquaculture - Métiers de la mer - Économie bleue - Qualité de l'eau
Aménagement du littoral



NUMÉRIQUE

Très Haut-débit - Télécommunications - Fibre optique - 5G - Système d'Information
Géographique (SIG) - Cybersécurité - Sobriété numérique

CONTRACTUALISATIONS

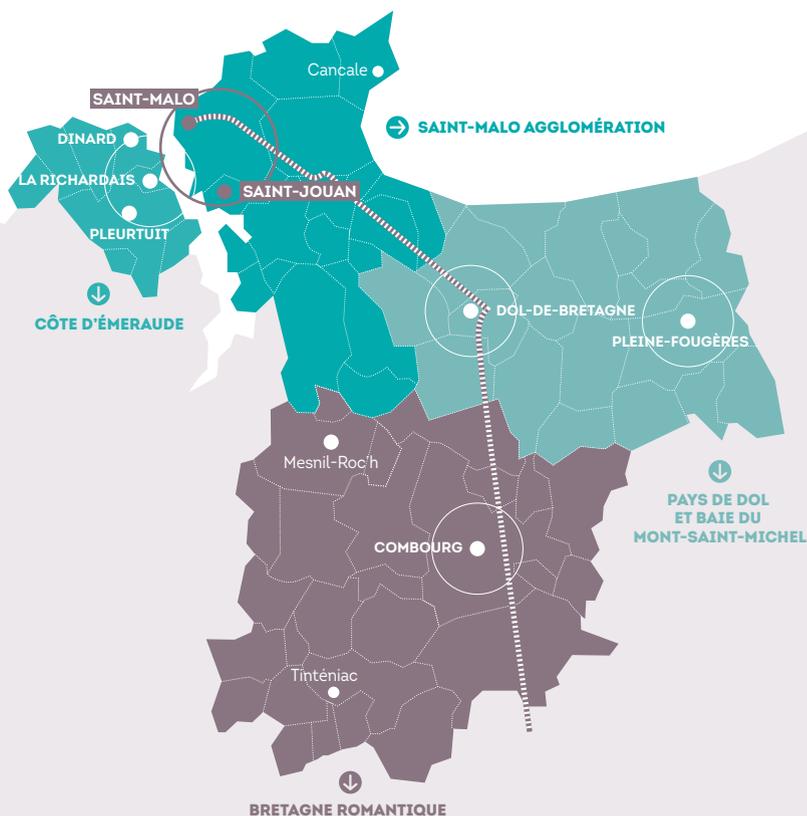
LEADER, Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
DLAL, Développement Local par les Acteurs Locaux - CRTE, Contrat pour la Réussite de
la Transition Écologique - BVB, Bien Vivre en Bretagne

CONCERTATION PUBLIQUE

Société civile - Réflexion - Collectif multi-thématiques - Dialogue transversal
Intérêt général - Auto-saisine - Participation citoyenne

Les membres de la coopération

ET LE TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-MALO



4 COMMUNAUTÉS
70 COMMUNES SUR 1 082 KM²
117 088 LOGEMENTS



174 345 HABITANTS *
65 398 EMPLOIS SALARIÉS



* Données INSEE, 2021

Pourquoi mutualiser

DES ACTIONS ?

Mise en place en 2000, la coopération à l'échelle du pays de Saint-Malo se structure en 2015 sous la forme d'un **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural** composé de 4 Communautés.

- Saint-Malo Agglomération
- la Communauté de communes Bretagne Romantique
- la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude
- la Communauté de communes du pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel

CE REGROUPEMENT STRATÉGIQUE ET SON DIAGNOSTIC PARTAGÉ PERMET

↓
une solidarité entre les bassins de vie,
notamment côtiers et ruraux

↓
aux 4 Communautés de collaborer autour de
problématiques communes

↓
une optimisation de moyens et d'actions
pour répondre à ces enjeux

↓
aux 4 Communautés **de parler d'une même voix**
aux partenaires, comme le Conseil régional
et l'État.

↓
**LE PAYS DE SAINT-MALO
EST UN ESPACE DE COOPÉRATION ET DE SOLIDARITÉ
ENTRE CES 4 COMMUNAUTÉS ET SES 70 COMMUNES.**

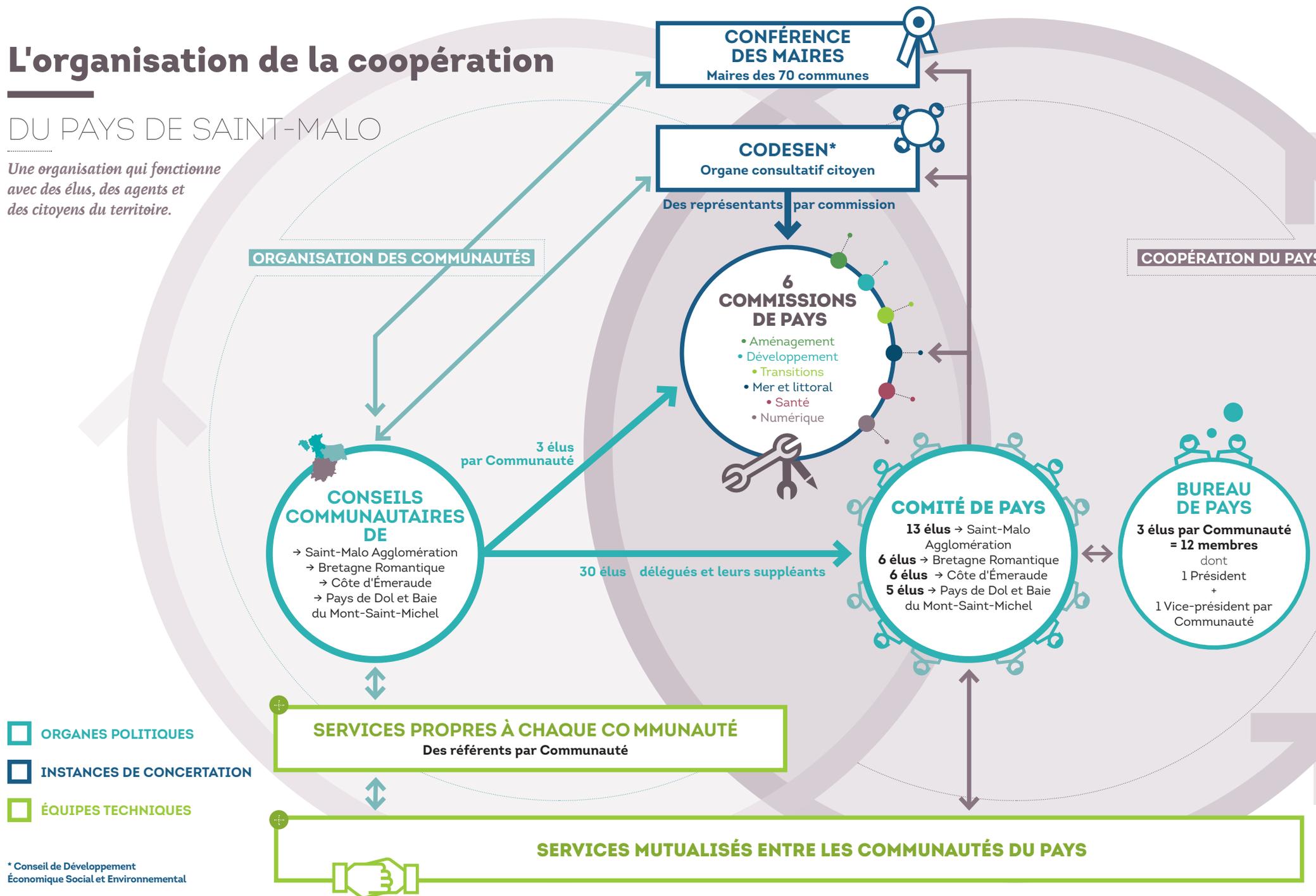


Politiquement, cette coopération est administrée par un **Comité de Pays**, assisté dans le pilotage par un **Bureau** et des **Commissions de travail**, composés d'élus des **4 Communautés** dans un souhait de portage équilibré et de représentants de la société civile.

L'organisation de la coopération

DU PAYS DE SAINT-MALO

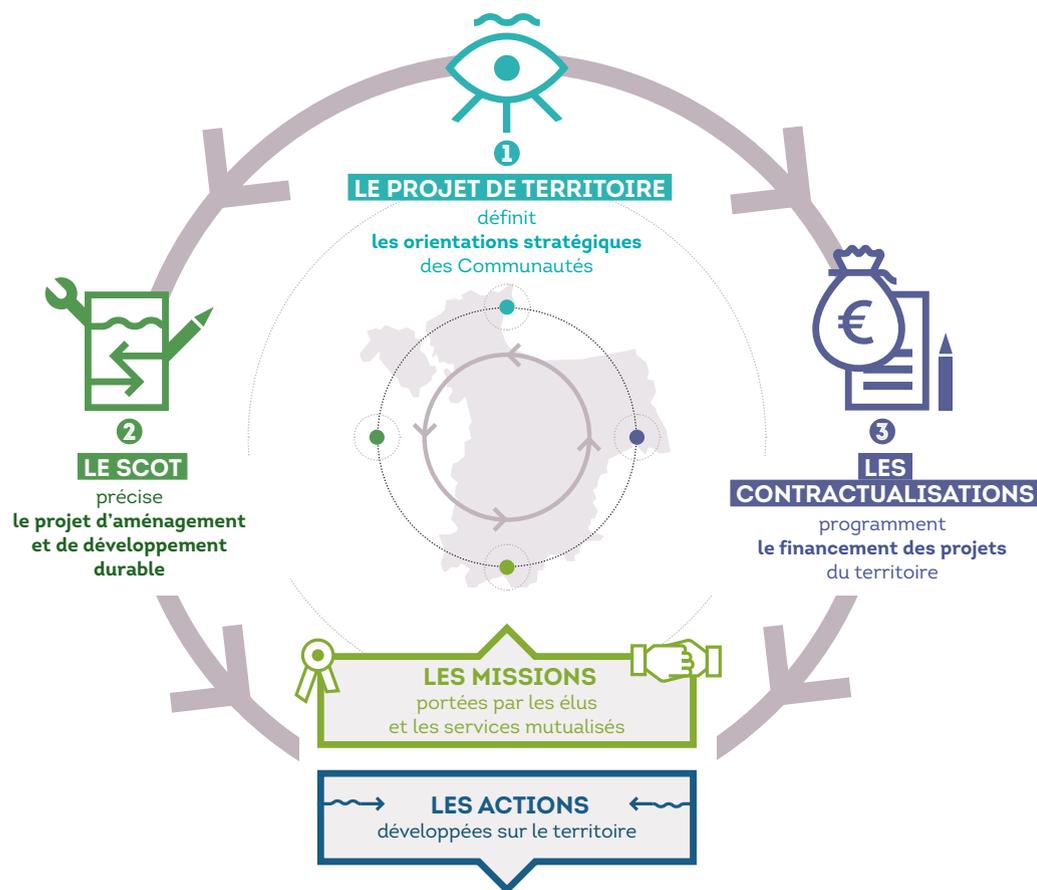
Une organisation qui fonctionne avec des élus, des agents et des citoyens du territoire.



La coopération des Communautés

UN CADRE ÉVOLUTIF

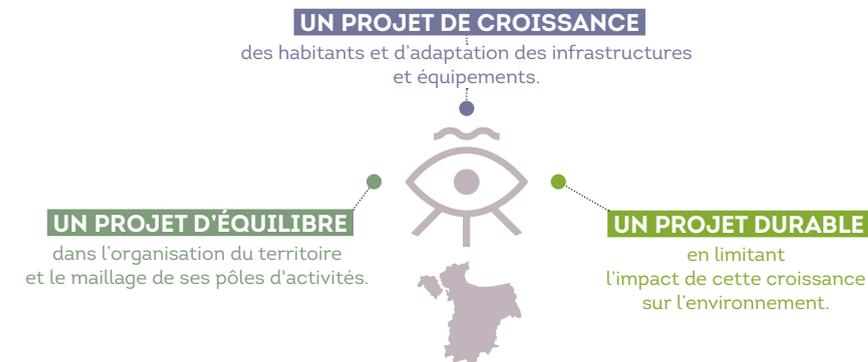
La coopération des Communautés est fondée sur 3 cadres principaux, qui garantissent un suivi des réglementations et de l'évolution du territoire.



Afin d'accompagner au plus près les dynamiques du territoire, les membres des 4 Communautés de la coopération actualisent régulièrement les grandes orientations de développement en répondant aux enjeux collectifs. Les thématiques sont ensuite déclinées en missions et actions de terrain, et priorisées.

Le projet de territoire

Le **projet de territoire** à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo, inscrit dans la Charte dès 2001, est construit autour d'un diagnostic partagé entre élus des Communautés.



Ce projet guide les **orientations, missions et actions mutualisées** qui sont conduites à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo par les élus accompagnés des services mutualisés, en lien avec les services des Communautés. Actualisée en 2022, la convention de mise en œuvre a confirmé la poursuite de 4 missions transversales et de 11 actions thématiques.

Les grandes orientations et objectifs actuels ont été fixés dans le **SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale**.



Chaque année est l'occasion d'un bilan d'activités et d'un point d'étapes sur les **missions et actions mutualisées**, bilan présenté lors de la **Conférence des Maires**.

Le SCoT 2018-2032

LE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document stratégique qui définit les principes directeurs d'aménagement du territoire et fixe des objectifs de mise en œuvre à long terme. Ce document spécifie, par exemple, des orientations sur les politiques publiques locales en matière d'urbanisme, de logement, de déplacement et mobilités, mais aussi de commerce, de grands équipements et d'environnement.

Il respecte les principes du développement durable déclinés à l'échelle locale.

LA RÉVISION DU SCOT

Le SCoT est un document évolutif, aux mains des élus des Communautés.

La révision permet sa compatibilité avec les évolutions de la législation et des points d'étapes en fonction des dynamiques du territoire.



Les élus des Communautés ont décidé de prescrire une révision en 2021.

LA DÉCLINAISON DU SCOT

➡ Les documents d'urbanisme locaux doivent décliner les principes directeurs du SCoT dans un principe de compatibilité.

➡ Au sein du SCoT, le Document d'Orientations et d'Objectifs - le DOO - précise les modalités de mise en œuvre effective pour les programmes et projets locaux, au niveau communal et communautaire.

➡ Le cadre de référence du SCoT permet de coordonner les réflexions et de renforcer la cohérence entre les politiques d'aménagement sur le territoire des 4 Communautés.



Les contractualisations

Le territoire de coopération des Communautés a été **retenu par l'Union européenne et l'État** comme une échelle pertinente pour mettre en place des dispositifs de financements, permettant de répondre aux spécificités locales. Ces dispositifs sont établis à l'initiative des acteurs du pays de Saint-Malo qui proposent, en lien avec les orientations stratégiques du projet de territoire, des thèmes, des réflexions ou des projets qu'ils souhaiteraient voir réaliser.

Ces propositions font ensuite l'objet de négociations avec l'organisme financeur en vue d'établir un contrat. **Ce contrat détermine les thématiques ou types de projets qui pourront bénéficier de subventions**, le montant global de crédits alloués au territoire du pays, ainsi que la durée pour les engager sur des opérations concrètes.

LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT ACTUELLEMENT DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

- ➡ Le programme **LEADER**, adossé au fonds **FEADER - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural**, financé par l'Union européenne
- ➡ Le volet territorial **FEAMPA - Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture**, financé par l'Union européenne
- ➡ Le **CRTE, Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique**, financé par l'État, en vue de renforcer le développement durable dans les territoires

LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

- ➡ Des secteurs d'activités prioritaires : **Tourisme, Filières Pêches et Mer, Numérique, Agriculture, Culture, Santé**
- ➡ Un soutien aux entreprises et à l'innovation

L'ENVIRONNEMENT

- ➡ Concilier **développement et durabilité du territoire**
- ➡ Investir les **politiques de transition** énergétique
- ➡ Solutions d'**écomobilités** pour les particuliers
- ➡ La qualité et la préservation de **l'eau**

LE RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL ET LES SERVICES À LA POPULATION POUR CONFORTER LES MOBILITÉS

- ➡ L'**accès aux services** : Sport, Loisirs, Culture, Santé, Mobilité, Éducation, Petite enfance/Enfance/Jeunesse
- ➡ Maintenir la **capacité d'accueil** et de logements de la population et des activités

Les missions et actions 2024

FOCUS

sur les points d'étapes des missions et actions menées conjointement par les élus des Communautés, leurs services et les services mutualisés.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE P 13

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ P 14

LE CONSEIL EN RÉNOVATION DE L'HABITAT
RÉNOV'HABITAT BRETAGNE P 15

LES CONTRACTUALISATIONS P 16

LE NUMÉRIQUE P 18

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE P 19

LA CONCERTATION PUBLIQUE P 20

2 ACTIONS SPÉCIFIQUES P 21



Le SCoT

Une mission **Aménagement mutualisée** est mise en place au titre du SCoT. Elle vise à accompagner la déclinaison des objectifs fixés, au sein du SCoT, par les documents d'urbanisme ou de planification communaux et intercommunaux. Des actions sont également engagées pour suivre l'évolution du territoire et adapter le projet d'aménagement au vu des évolutions réglementaires.

LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT 2018-2032

Le travail d'accompagnement des Communes et intercommunalités locales s'est poursuivi et a donné lieu à l'analyse d'1 projet arrêté de PLUi, de 9 projets arrêtés de PLU, d'1 projet de PLH, ainsi que de nombreux permis d'aménager, autorisations d'exploitation commerciale ou procédures d'évolution de documents d'urbanisme.

POURSUITE DE LA RÉVISION DU SCOT POUR RÉPONDRE NOTAMMENT AUX NOUVEAUX DÉFIS EN TERMES DE GESTION ÉCONOME DU FONCIER

En 2024, la révision du SCoT a donné lieu à 2 Conférences des Maires ouvertes aux membres du CODESEN pour contribuer à l'adaptation des orientations et objectifs en vigueur et finaliser les documents du projet de SCoT.

Un Comité de pays a également été réuni pour débattre des orientations du **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**. Une réunion spécifique aux communes littorales a permis d'approfondir les propositions spécifiques à cet espace particulier. Au printemps, 3 sessions techniques ont permis d'approfondir les sujets de transition écologique et climatique, d'équité sociale, de besoins des habitants, et enfin d'économie et de besoins des entreprises.

Au cours de l'année, 12 Comités de pilotage et 1 Comité technique ont été organisés pour assurer le suivi de la révision. En parallèle, 2 réunions des Personnes Publiques Associées ont permis de partager les travaux sur le projet de Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Des représentants du territoire ont également participé aux réflexions et propositions relatives à la loi Climat et Résilience au sein des réseaux national, régional et départemental : la Fédération Nationale des SCoT, la Conférence des SCoT bretons et l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine.

RÉFÉRENT ÉLU : Pierre-Yves MAHIEU, Président

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Solène PERSON, chargée de mission Aménagement titulaire

Éric LEMERRE, chargé de mission remplaçant

Maxime LE SAULNIER, chargé de mission Aménagement et Numérique

CONTACT : scot@pays-stmalo.fr



ACCÈS AUX SOINS

ENVIRONNEMENT

SANTÉ MENTALE

VIVRE ENSEMBLE

PRÉVENTION

COMPORTEMENTS

LIENS DE PROXIMITÉ

SPORT SANTÉ

Le Contrat Local de Santé - CLS 2020-2024

14 partenaires engagés pour améliorer durablement la santé et le bien-être des habitants. Des travaux entre les multiples partenaires vont permettre de prolonger le CLS sur 2025-2026, avec l'élaboration de nouvelles fiches-actions adaptées aux enjeux émergents.

LES ACTIONS DU CLS EN 2024

- ➔ **Prévention solaire** : des ateliers et la distribution de 288 crèmes solaires ;
- ➔ **Santé bucco-dentaire** : distribution de kits dentaires dans 18 écoles à 291 enfants ;
- ➔ **Mesure du radon** : 798 foyers impliqués dans les analyses de mesure ;
- ➔ **Semaine Sport Santé Bien-être** : 42 structures participantes, 135 séances gratuites et un forum ;
- ➔ **Qualité de l'air** : une conférence à Saint-Malo mobilisant experts et partenaires ;
- ➔ **Dépistages délocalisés des cancers** : accueil de 120 femmes et personnes en situation de handicap ;
- ➔ **Lutte contre la précarité menstruelle** : distribution de 1 000 protections jetables et 100 réutilisables, 11 ateliers avec une centaine de participants ;
- ➔ **Action "Notre santé"** pour le public éloigné des soins : des événements à Saint-Malo et Combourg, avec 130 participants ;
- ➔ **CLS - Plan Alimentaire Territorial** : premiers échanges pour débiter une collaboration.

LE CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE - CLSM

Le CLSM, regroupant professionnel-le-s de santé, aidants, élu-e-s et associations autour de cette instance transversale, a poursuivi son programme d'actions : la **prévention de crises suicidaires**, des conférences sur le **lien d'attachement en petite enfance**, la sensibilisation à la **santé mentale par le biais du sport**, des groupes de travail autour de l'**accès au soin**, l'**insertion professionnelle** et le logement.

- ➔ Une nouvelle action a été développée avec l'organisation d'une rencontre de sensibilisation à « **l'annonce d'un décès brutal** » à destination des élu-es.

LA MÉDIATION EN SANTÉ

La médiation en santé déployée sur Saint-Malo et Dol-de-Bretagne, a permis de développer des actions de prévention pour les publics les plus vulnérables en lien avec le CLS.

Elle joue également un rôle crucial dans un **lien de proximité avec les habitants**, en facilitant leur prise en charge et leur suivi médical. Cette approche favorise une **réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**.

RÉFÉRENT ÉLU : Gilles LURTON, *Vice-président*

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Floriane MERCIER, *coordinatrice Santé*

Romain CROSNIER, *chargé de mission Santé* / François-Xavier MAHOÏC, *chargé de mission Santé mentale*

CONTACT : coordination.sante@pays-stmalo.fr / mission-sante@pays-stmalo.fr / clsm@pays-stmalo.fr

FINANCEMENT : Agence Régionale de Santé (ARS), Contrat de territoire pour le CLSM.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

HABITAT

CONSEILS & AIDES FINANCIÈRES

ÉTUDES THERMIQUES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le conseil en rénovation de l'habitat Rénov'Habitat Bretagne



Afin de soutenir l'adaptation des logements et de maîtriser les consommations d'énergie dans l'habitat, un **service de Conseil en rénovation mutualisé** informe et accompagne les propriétaires de logements. Il oriente vers des professionnels et acteurs du bâtiment, notamment pour la réalisation d'études thermiques, de plans de financement ou de visites-conseils.

EN 2024, DES CHIFFRES DE FRÉQUENTATION EN HAUSSE AVEC 2 130 SOLLICITATIONS

- ➔ **1 690 informations** de 1^{er} niveau, majoritairement en lien avec les aides financières, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2023 ;
- ➔ **350 conseils individualisés** ;
- ➔ **53 demandes hors rénovation** (photovoltaïque, adaptation...);
- ➔ **23 accompagnements de particuliers** avec la réalisation d'une étude thermique ;
- ➔ **5 accompagnements d'entreprises** du petit tertiaire.

LES ANIMATIONS ET LES PARTENARIATS PENDANT L'ANNÉE 2024

- ➔ Le **salon de l'Habitat** ;
- ➔ Une **exposition** sur la rénovation énergétique ;
- ➔ Des **ateliers d'information sur la qualité de l'air** auprès des professionnels du bâtiment ;
- ➔ Des **interventions** en AG de **UFC que Choisir** et AG du **Crédit Agricole 35**.



Atelier d'information auprès des professionnels © Pays de Saint-Malo



2 130 SOLLICITATIONS AUPRÈS DE LA MAISON DE L'HABITAT



Rénov'Habitat Bretagne



La **Maison de l'habitat** est un lieu partagé de service et conseil, qui regroupe l'**ADIL 35**, l'**opérateur SOLIHA**, **Action Logement** et le **guichet unique de la rénovation énergétique**.

RÉFÉRENT ÉLU : Denis RAPINEL, *Vice-président*

RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Aline LEJART, *coordinatrice Rénovation de l'habitat*

Amaury LEBEURIER, *conseiller en Rénovation énergétique* / Laure LEPENNETIER, *chargée d'accueil et d'information*

CONTACT : energie@pays-stmalo.fr / renovenergie@pays-stmalo.fr / infoenergie@pays-stmalo.fr

FINANCEMENT : Région Bretagne, ADEME via les CEE - Certificats d'Économie d'Énergie.



Les contractualisations

Le service **Contractualisations mutualisé** accompagne les porteurs de projets du territoire, en tant que guichet local de programmes de **financement de l'Union européenne, de l'État et de la région Bretagne** et les services ressources pour les collectivités locales sur les dispositifs financiers existants.

MER ET LITTORAL

Le programme européen DLAL FEAMPA, porté en coopération entre les Communautés littorales du pays de Saint-Malo et Dinan Agglomération, vise à développer l'**économie bleue locale** par des projets innovants et collectifs.



Enveloppe financière

- Le territoire bénéficie d'une enveloppe de 1,03 M€ pour la période 2023 - 2027.

Les rencontres nationales du DLAL en juillet 2024 à Saint-Malo

Co-organisées avec la Région Bretagne, l'événement a regroupé 160 représentants de l'ensemble des territoires maritimes de métropole et d'outre-mer : élus locaux, professionnels de la pêche et de l'aquaculture et d'autres filières de l'économie bleue, représentants des Régions et de la Commission européenne.

Après la présentation de nombreux projets, des groupes de travail thématiques ont été proposés aux participants : la pérennité des métiers de la mer, la valorisation des produits halieutiques locaux ou encore la qualité de l'eau.

L'année 2024 en chiffres

- 2 réunions de la Commission Mer & Littoral et 1 nouveau projet sélectionné ;
- Depuis janvier 2023, 55 % de l'enveloppe disponible sont attribués à des projets locaux.

Retrouvez sur le site internet la carte interactive des projets soutenus depuis 2018 : <https://www.pays-stmalo.fr/carte-des-projets-finances-C279.html>



Rencontres nationales DLAL FEAMPA : Visite de la maison de la baie © Pays de Saint-Malo

DÉVELOPPEMENT RURAL



Enveloppe financière

- Le territoire bénéficie d'une enveloppe de 1,7 M€ pour la période 2023 - 2027.



Le programme européen LEADER encourage les solutions innovantes pour soutenir le **développement des zones rurales**.

Six projets clôturés ont perçu leur paiement définitif en 2024, pour un montant de 414 000 € au titre du programme LEADER précédent.

En 2024, 5 projets ont été retenus

au titre de la stratégie LEADER "Habiter le territoire de demain dans une démarche de sobriété"

- Un service de **location vélos** longue durée sur le pays de Dol et la baie du Mont-Saint-Michel ;
- Un système d'**autopartage** à Hédé-Bazouges ;
- Un poste de chargé.e de mission autour de l'**habitat innovant** à Saint-Malo Agglomération ;
- La rénovation et l'**aménagement d'une salle commune et de logements** annexes dans une résidence en habitat participatif à Dol ;
- Des activités de sensibilisation à la **préservation des ressources naturelles**, à l'habitat sobre et durable à la Maison du Canal d'Ille-et-Rance à Hédé-bazouges.



Les projets LEADER sélectionnés © Pays de Saint-Malo



Réunion du Comité de sélection LEADER © Pays de Saint-Malo

Des rencontres au niveau national et européen

- Au **Congrès national et européen LEADER** à Poitiers de 2 au 4 octobre 2024 autour de la coopération.
- Au **Comité de suivi des fonds européens** organisé à Saint-Malo du 14 au 15 octobre 2024, avec la Commission européenne et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, où un projet LEADER local a été présenté.

La mobilisation de financements, une nouvelle mission d'accompagnement aux collectivités

Différentes modalités sont proposées afin de soutenir les Communautés et les Communes dans le financement de leurs projets :

- Diffusion** d'appels à projets ciblés ;
- Contacts** avec les financeurs ;
- Conseils** personnalisés pour le dépôt des demandes d'aides ;
- Rendez-vous** bilatéraux pour effectuer une revue de projets et de financements.

Cette mission s'articule partiellement avec le **Contrat pour la Réussite de la Transition écologique**, grâce auquel 4 M€ de financements de l'État ont soutenus 31 projets en 2024.

RÉFÉRENT ÉLU : Michel PENHOÛËT, 3^e Vice-président aux contractualisations

RÉFÉRENTES TECHNIQUES : Catherine GRILLOT, coordinatrice des Contractualisations

Marie GROSSET, animatrice-gestionnaire des Contractualisations

CONTACT : coordination-contractualisation@pays-stmalo.fr / mission-contractualisation@pays-stmalo.fr

RÉFÉRENT TECHNIQUE FEAMPA : Cécile DEVINS - **CONTACT** : feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

FINANCEMENT : Europe - fonds FEADER & FEAMPA, État et Région Bretagne pour le FEAMPA.



TRÈS HAUT-DÉBIT

CYBERSÉCURITÉ

TÉLÉMÉDECINE

OUTILS NUMÉRIQUES

5G

TÉLÉPHONIE

CARTOGRAPHIE

APPLICATIONS

TÉLÉTRAVAIL

SÔBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

FIBRE OPTIQUE

DONNÉES DE TERRITOIRE

DIFFUSION

AMÉNAGEMENT



Le numérique

Le **service Numérique mutualisé** facilite le suivi des projets avec les différents opérateurs dans le **déploiement de la fibre optique** et de la **téléphonie mobile**. Il accompagne également les collectivités et leurs agents sur les enjeux liés aux usages du numérique.

LE SERVICE NUMÉRIQUE : UN GUICHET UNIQUE POUR RÉPONDRE AUX USAGERS

À destination des élus, particuliers ou entreprises, le service numérique accompagne l'accès au très Haut Débit et notamment sur les questions liées aux délais de raccordement, échecs de raccordements, déroulement des travaux, sinistres...

- ➔ **226 sollicitations** pour l'année 2024
- ➔ dont **71 nouvelles demandes** (31 % du total)

L'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN 2024

Par territoire, le taux d'avancement du déploiement de la fibre est le suivant :

- ➔ **93 %** pour Saint-Malo Agglomération
- ➔ **77 %** pour la Communauté de communes Bretagne Romantique
- ➔ **70 %** pour la Communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel
- ➔ **25 %** pour la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude

→ À Saint-Malo Agglomération, le déploiement a repris un rythme plus soutenu en fin d'année, notamment grâce à la résolution de blocages qui persistaient jusqu'alors, en lien avec les procédures liées au Classement patrimonial ou aux Permis de Voirie.

→ Pour les Communautés de communes de Bretagne Romantique et du pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, les travaux de la troisième et dernière phase viennent de débiter.

→ La Communauté de communes de la Côte d'Émeraude a connu ses premiers déploiements massifs. Si les travaux de la première phase ne sont pas encore achevés, la seconde a bien été finalisée. Les premiers travaux de la phase 3 ont déjà été lancés, et devraient être achevés dans l'année à venir.

LA TÉLÉPHONIE MOBILE : APPUI AUX COMMUNES

Le service numérique se tient également à disposition des communes pour toutes les questions relatives à la téléphonie mobile. Une note d'aide réglementaire et administrative a été diffusée dans chaque mairie afin d'informer sur les enjeux, les réglementations, les démarches entourant le déploiement des réseaux de téléphonie mobile.

RÉFÉRENT ÉLU : Benoît SOHIER, *Vice-président*
RÉFÉRENTE TECHNIQUE : Maxime LE SAULNIER, *chargé de mission Aménagement et Numérique*
CONTACT : numerique@pays-stmalo.fr

Le service SIG - Système d'Information Géographique

Le **service SIG mutualisé** regroupe des **ressources techniques, matérielles et humaines** pour la cartographie et l'analyse de données du territoire, afin d'optimiser les décisions opérationnelles des Communautés. Chaque collectivité de la coopération définit ses priorités et sa politique SIG, en autonomie et dans le respect de chacune. Le service SIG assure également la formation des utilisateurs des Communautés sur certains outils.

LA MISE À JOUR DES DONNÉES 2024

Le service SIG enrichit les applications et différents types de données, sur *GEO Cadastre RPCU*, *GEO Environnement* et *GEO Territoire* principalement.

Quelques exemples des mises à jour 2024 :

- ➔ **Mise en œuvre du SCoT :** 24 indicateurs ont été mis à jour, 2 ont été refondus et 5 nouveaux indicateurs construits, en collaboration avec le service Aménagement mutualisé. Tableaux de bord consultables sur <https://geo.pays-saint-malo.fr/portail/>.
- ➔ **Des domaines variés de données du territoire ont été intégrés :** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, relatives aux risques industriels, plans de lotissements, données GEMAPI, itinéraires de collecte des déchets et mise à disposition d'un tableau de bord "statistiques", mises à jour successives jusqu'à validation du PLUi de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique...

APPLICATIONS ET PORTAILS WEB CONÇUS POUR LE TERRITOIRE

Destinées aux collectivités ou au grand public, ces applications facilitent le partage d'informations à grande échelle, autour de divers indicateurs : entretien des voiries, contrôle des ouvrages d'assainissement, gestion des mouillages dans un port, localisation des producteurs locaux, suivis de la biodiversité... Les fonctionnalités de *GEO Cadastre RPCU* et *GEO Territoire* ont bénéficié d'importants enrichissements de données en 2024.

LA CARTOGRAPHIE

Une soixantaine de cartes spécifiques et deux atlas ont été élaborés à la demande de services des collectivités : cartes pour le Plan agricole et alimentaire d'une Communauté, cartes relatives aux risques majeurs pour illustrer le DICRIM, carte de "zone à 30" et passages cloutés pour l'aménagement piétonnier, carte de destruction de nids de frelons asiatiques...



+ DE 60 CARTES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENT ÉLU : Benoît SOHIER, *Vice-président*
RÉFÉRENTS TECHNIQUES : Loïc VALÉRY, *responsable SIG*
 Julie ARZEL, Jérémy CAMARÉNA, Alexis PRÉ, Quentin DAVID, *chargé.e.s de projets SIG*
CONTACT : sig@cote-emeraude.fr



La concertation publique

Le **service Concertation publique mutualisé** favorise les actions multi partenariales, tant à l'échelle du pays que de chacune des Communautés qui le composent. Ces actions s'appuient notamment sur le CODESEN, le **Conseil de Développement Economique Social et ENvironnemental**.

Le CODESEN constitue un organe consultatif, un cadre de discussion et de proposition permettant l'implication des acteurs socio-économiques du territoire aux réflexions, projets et actions, conduits à l'échelle des Communautés du pays de Saint-Malo.

DEUX MISSIONS PRINCIPALES DU CODESEN

- ➔ **Représenter l'expression de la société civile** en émettant des avis sur les politiques publiques, les projets de territoire, les schémas d'aménagement... menés par les collectivités locales ;
- ➔ **Rendre des avis** sur saisine et des contributions sur auto-saisine, et les porter à la connaissance des élus et du grand public.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CODESEN

Organisée le 18 juin 2024 et réunissant plus de 50 participants, le fil rouge de l'assemblée a eu pour thème "le pouvoir d'agir", avec différents ateliers participatifs :

- ➔ **Interconnaissance** entre citoyens, élus et agents sur le rôle de notre instance citoyenne et les attentes de chacun dans ce cadre ;
- ➔ **Contribution** à l'auto-saisine en cours de travail sur le partage de l'eau ;
- ➔ **Sélection de projets innovants** de développement local financés par l'Europe ;
- ➔ **Présentation et échanges** sur l'étude du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) sur le bien-être et la santé mentale des jeunes en Bretagne ;
- ➔ **Exposition interactive** sur la biodiversité avec l'Institut Supérieur de Design de Saint-Malo.

Près de la moitié des participants n'était pas membre du CODESEN, l'occasion de faire connaître davantage le CODESEN auprès des habitants du territoire et d'élargir notre Assemblée.

L'AUTO-SAISINE SUR LE PARTAGE DE L'EAU EN PAYS DE SAINT-MALO

Un groupe de travail a conduit une dizaine de réunions en 2024, avec différentes actions :

- ➔ **Des auditions d'acteurs de l'eau** : élus, acteurs de la production-distribution d'eau potable, acteurs de la protection de la ressource en eau ;
- ➔ **Des recherches** de pratiques inspirantes ;
- ➔ **L'examen de feuilles de route « Eau »** de collectivités locales ;

Cette étude a permis d'explorer la diversité et la complexité des enjeux (qualité de l'eau, quantité, sobriété et gouvernance), posant ainsi les bases d'un livrable dont la publication est prévue pour début 2025.

RÉFÉRENT ÉLU : Pierre-Yves MAHIEU, *Président*

RÉFÉRENTE TECHNIQUE : Stéphanie LECALVEZ, *chargée de mission Concertation publique*

CONTACT : animation@pays-stmalo.fr



"LE POUVOIR
D'AGIR"



PARTAGE
DE L'EAU



La poursuite de 2 actions spécifiques en 2024

La mise en œuvre des actions inscrites au projet de territoire se poursuit : **zoom** sur l'évolution des offres de mobilité et l'aménagement de la Baie du Mont-Saint-Michel.

1 AMÉLIORER L'OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉ

Une coopération renforcée entre les 4 Communautés du pays et Dinan Agglomération

Engagée en 2020, la stratégie d'amélioration de l'offre globale de mobilité s'articule autour de **12 actions et plus particulièrement 4** : améliorer l'offre régionale afin de faire évoluer les lignes routières *BreizhGo*, améliorer la desserte ferroviaire au profit de Saint-Malo, Dol et Pleine-Fougères, valoriser le transport mixte entre lignes de bus scolaires et régulières, consolider la mise en place d'une tarification homogène et faciliter l'intermodalité.

En mai 2024, la région Bretagne a formulé des propositions concrètes pour améliorer certaines offres de transports. Les échanges entre les 4 Communautés de la coopération ainsi qu'avec Dinan Agglomération se poursuivent sur ce sujet. Ces partenaires préparent la constitution du **Comité Local de Mobilité Nord-Est**, adossé au futur **syndicat Bretagne Mobilités**.

- ➔ **Pour faciliter ces échanges inter-EPCI, la coopération est animée depuis le 1^{er} octobre 2024 par un agent mutualisé, à raison de 2 jours par mois.**

2 L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL : ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION

Inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le site présente de nombreuses spécificités tant par la très grande richesse de son environnement naturel que par les activités humaines, avec des enjeux liés à la préservation de ses paysages et à son potentiel développement.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, un travail est mené par l'État et les collectivités locales, en vue d'élaborer un **plan de gestion** permettant d'assurer la **préservation et la valorisation durables** du site.

- ➔ **En 2024, une consultation a été lancée et a permis de retenir un groupement de prestataires, chargé d'accompagner le territoire dans la finalisation de l'élaboration du plan de gestion.**

Cette démarche a ainsi donné lieu à l'organisation de **2 Comités de pilotages** en juin et en décembre pour relancer les travaux. Une **session de travail technique** a également été organisée à la fin de l'année 2024, en vue, notamment, de commencer à prioriser les actions à conduire.

Ces travaux ont été présentés et débattus avec le public à l'occasion d'une réunion organisée en décembre 2024 à Pontorson.

Le plan de gestion doit être finalisé en 2025, afin d'être présenté aux collectivités locales pour approbation avant la fin de la mandature actuelle, puis être adressée par l'État pour examen à l'UNESCO en 2026.



Les services mutualisés

DU PAYS DE SAINT-MALO

Les services mutualisés conduisent pour le compte et avec les Communautés du pays de Saint-Malo, des activités d'études, d'animation, de coordination et de pilotage nécessaires à la mise en œuvre des actions d'intérêt collectif.

L'équipe assure également des fonctions de gestion de la contractualisation auprès des pouvoirs publics, des opérateurs privés ou associatifs, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projet.

CETTE ÉQUIPE EST COMPOSÉE AUTOUR DE PLUSIEURS PÔLES DE COMPÉTENCES



Bertrand DOUHET
Directeur



Solène PERSON
Aménagement



Héléne BARRANCO
Assistante administrative



Stéphanie LECALVEZ
Concertation publique



Loïc VALÉRY
Responsable SIG



Julie ARZEL
Chargée de projet SIG



Maxime LE SAULNIER
Aménagement & Numérique



Floriane MERCIER
Coordinatrice Santé



Aline LEJART
Coordinatrice Rénovation de l'habitat



Catherine GRILLOT
Coordinatrice Contractualisation



Jérémie CAMARÉNA
Chargé de projet SIG



Mélanie CHESNAIS
Mobilité



Romain CROSNIER
Mission santé



Amaury LEBEURIER
Conseiller Rénovation énergétique



Marie Grosset
Gestionnaire Contractualisation



Alexis PRÉ
Chargé de projet SIG



Lily PETIT
Risques Littoraux



François-Xavier MAHOÏC
Santé mentale



Laure LEPENNETIER
Chargée d'accueil Rénovation de l'habitat



Cécile DEVINS
FEAMPA



Quentin DAVID
Chargé de projet SIG

© Pays de Saint-Malo

CONTACTS

Directeur / coordinateur

● Bertrand DOUHET direction@pays-stmalo.fr

Assistante administrative

● Héléne BARRANCO contact@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Aménagement

● Solène PERSON scot@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Aménagement et Numérique

● Maxime LE SAULNIER numerique@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Mobilité

● Mélanie CHESNAIS mobilite@pays-stmalo.fr - 06 79 48 39 40

Chargée de mission Risques Littoraux

● Lily PETIT erosionlittorale@pays-stmalo.fr - 06 20 36 58 13

Service Santé

Coordinatrice Santé

● Floriane MERCIER coordination.sante@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Santé

● Romain CROSNIER mission-sante@pays-stmalo.fr

Chargé de mission Santé mentale

● François-Xavier MAHOÏC clsm@pays-stmalo.fr

Rénovation de l'habitat - Rénov'Habitat Bretagne

Coordinatrice

● Aline LEJART energie@pays-stmalo.fr

Conseiller technique

● Amaury LEBEURIER renovenergie@pays-stmalo.fr

Chargée d'accueil et d'information

● Laure LEPENNETIER infoenergie@pays-stmalo.fr

Service Contractualisations

Coordinatrice des contractualisations

● Catherine GRILLOT coordination-contractualisation@pays-stmalo.fr

Animatrice-gestionnaire des contractualisations

● Marie GROSSET mission-contractualisation@pays-stmalo.fr

Chargée de mission FEAMPA

● Cécile DEVINS feamp.cerbm@pays-stmalo.fr

Chargée de mission Concertation publique

● Stéphanie LECALVEZ animation@pays-stmalo.fr

Service SIG mutualisé

Responsable

● Loïc VALÉRY l.valery@cote-emeraude.fr

Chargé.e.s de projet SIG

● Julie ARZEL j.arzel@cote-emeraude.fr

● Jérémie CAMARÉNA j.camarena@cote-emeraude.fr

● Alexis PRÉ a.pre@cote-emeraude.fr

● Quentin DAVID q.david@cote-emeraude.fr





SERVICE MUTUALISÉ PAYS / PETR du pays de Saint-Malo

23, avenue Anita Conti - 35400 Saint-Malo

Tél. : **02 99 21 17 27**

contact@pays-stmalo.fr

SERVICE SIG MUTUALISÉ PAYS / CdC Côte d'Émeraude

Cap Émeraude

1, esplanade des équipages - 35730 Pleurtuit

Tél. : **02 57 11 01 32**

sig@cote-emmaude.fr



POUR PLUS D'INFOS

www.pays-stmalo.fr

